La double phrase suivante est grammaticalement intéressante : « *U* (bwana Tembo) moest (toch) weten dat jagers voorzorgen nemen / maatregelen treffen » (« Vous deviez / auriez dû savoir que les chasseurs prennent des précautions / des mesures »).

L'auxiliaire de mode de l'OBLIGATION » est l'infinitif « MOETEN » (donnant MOEST, au prétérit ou O.V.T.). Comme les trois autres auxiliaires de mode (« KUNNEN », « MOGEN » et « WILLEN »), il exige le REJET de l'autre forme verbale, derrière le complément éventuel (« toch »), à la fin de la phrase et à l'infinitif.

Pour le phénomène du **REJET** du verbe, lisez notre synthèse en couleurs : http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes



© 2017, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen